

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2015

---

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 308

présenté par  
Mme Hélène Geoffroy

-----

### ARTICLE 43 BIS

À l'alinéa 3, après le mot :

« déclarant »,

insérer les mots :

« de la part ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.